

La pêche

Comme exemple de cela, on pourrait citer le réseau hydrographique du Fraser qui contient plus de 40 stocks différents de saumon chinook dont les déplacements ne sont pas encore entièrement compris, une fois qu'ils ont quitté le fleuve. Chaque stock est unique et possède ses propres caractéristiques qui lui permettent de se déplacer sur les distances nécessaires, de se développer aux températures particulières à son aire de frai et, de façon générale, de survivre dans l'environnement de sa rivière natale. Par exemple, le saumon chinook remonte la rivière McGregor sur une distance de presque 500 milles jusqu'à son aire de frai, alors que les stocks de saumon Capilano ne remontent la rivière que sur quelques milles. Les périodes d'incubation des œufs diffèrent d'un stock à l'autre ainsi que le développement des alevins.

Le réseau hydrographique du fleuve Fraser est probablement l'un des plus complexes que le personnel de gestion des pêcheries ait à étudier. Cela est dû au fait que la flotte de pêche commerciale se trouve concentrée dans les régions que les stocks qui se rendent au fleuve Fraser doivent traverser, et qu'ils doivent de plus faire un voyage long et périlleux le long du cours principal du fleuve pour se rendre à leur aire de frai. Les pertes importantes dues à la pêche, ainsi que les dangers naturels que doit affronter le saumon de même que les empiétements sur son habitat qui résultent de différentes activités industrielles et de l'exploitation d'autres ressources, tout cela vient s'ajouter aux difficultés de la gestion des pêcheries. Non seulement les stocks diminuent à cause de tous ces facteurs, mais certains sont même en danger d'extinction.

Cependant, les gestionnaires de nos pêcheries sont encore loin d'être prêts à jeter la manche après la cognée dans leur lutte pour sauver et éventuellement accroître les stocks en saumon chinook du Fraser. Pour eux et pour le ministre des Pêches et des Océans (M. LeBlanc), la lutte pour sauver le saumon prend l'aspect d'une croisade. Ils savent qu'ils luttent pour une cause valable et que les résultats de leurs efforts profiteront non seulement à la génération actuelle mais à toutes celles qui suivront.

Un élément essentiel de cette lutte est un programme général d'étiquetage qui, au cours des quelques prochaines années, espérons-nous, fournira les renseignements dont les biologistes des pêches ont besoin pour gérer efficacement les pêches commerciales, sportives et alimentaires des autochtones et prévoir l'amélioration des programmes.

L'an dernier, on a enlevé une nageoire à 600,000 alevins de saumon chinook dans les cours d'eau ou les établissements d'élevage et on leur a inséré dans le cartilage du nez une étiquette d'identité codée. Quand des pêcheurs sportifs captureront un saumon à la nageoire coupée, ils seront priés de renvoyer les têtes à des dépôts situés dans la province. On repère les marques sur les prises commerciales dans les conserveries. Les étiquettes insérées dans les narines sont enlevées et les numéros des codes sont inscrits. De cette façon, on peut identifier la date et l'origine du poisson et savoir où, quand et comment il a été capturé ce qui aide ainsi les biologistes à retracer la migration des différentes réserves de poisson en Colombie-Britannique.

Les statistiques provenant de l'étiquetage permettront également aux gestionnaires des pêches de décider plus précisément quand et où une pêche doit être fermée, afin de permettre au poisson d'échapper aux filets ou aux hameçons des pêcheurs et de revenir dans le fleuve pour s'y reproduire.

Toutefois, il sera encore plus difficile d'établir un plan de pêche qui permette aux poissons d'échapper aux pêcheurs quand les stocks d'une variété des rivières sont mélangées dans la même pêcherie. Par exemple, si on pêche en même temps un stock d'une rivière hautement productive et un stock d'une rivière qui ne l'est pas autant, on risque de capturer un pourcentage trop élevé des stocks moins productifs et donc de contribuer à leur déclin.

On rencontre un problème semblable quand les stocks d'un élevage ou des stocks «sauvages» ou naturels sont pêchés ensemble. C'est parce que les poissons des élevages survivent beaucoup mieux que les poissons sauvages. Le saumon coho, par exemple, atteint fréquemment un taux de survie de l'ordre de 80 p. 100 depuis le stade de l'œuf à celui de smolt, c'est-à-dire quand il se lance pour la première fois dans l'océan. Par contre, seulement 11 ou 12 p. 100 des saumons coho qui incubent et grandissent dans les rivières dans des conditions entièrement naturelles vont passer franchir le stade de smolt. Si l'on pêche les stocks naturels et améliorés en même temps, le responsable des pêcheries doit choisir entre pêcher moins de poisson dans les installations de mise en valeur que nécessaire ou pêcher trop de poissons sauvages.

Je dois m'excuser auprès des députés si j'ai donné des détails trop techniques en tentant de leur expliquer les problèmes qu'éprouvent les administrateurs des pêches lorsqu'il s'agit de la pêche au saumon au large de la côte ouest. Mon unique intention était de donner une meilleure vue d'ensemble de la complexité de la question. Pourtant, je dois admettre que je n'ai qu'effleuré le sujet.

La motion de l'opposition vise à condamner le gouvernement pour n'avoir pas pris les mesures nécessaires pour mettre au point et en vigueur de nouvelles politiques visant à réglementer l'industrie ou appliquer les lois qui protègent déjà les pêches. En ce qui concerne la côte ouest, ces allégations sont à toutes fins utiles sans fondement.

Plus tôt, j'ai brièvement parlé des problèmes que suscite la protection de l'habitat où le saumon fraie et croît contre la dégradation ou la destruction totale, dangers auxquels l'exposent diverses activités industrielles comme le flottage du bois, la construction de barrages hydroélectriques, le dragage, l'exploitation minière sans compter l'écoulement des eaux usées et ainsi de suite.

Évidemment, il serait peu logique que le gouvernement fédéral investisse des millions de dollars dans la mise en valeur des salmonidés afin d'accroître leur nombre sans exercer aucun contrôle des divers assauts que subit l'habitat naturel où ces espèces se développent pour tout dire. Le ministère des Pêches et des Océans a donc accordé la priorité à ses programmes des gestions de l'habitat, et ce sur la côte ouest plus que partout ailleurs.

Mlle MacDonald: Comment s'appelle-t-il?

M. Tobin: Pour la gouverne de l'honorable représentante, il s'agit du député de Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe. Je m'intéresse beaucoup à la situation de la pêche sur la côte Ouest. J'aimerais bien que l'honorable représentante s'y intéresse tout autant.

Mieux vaudrait sans doute que je dise maintenant un mot du Programme de mise en valeur des salmonidés, qui revêt beau-